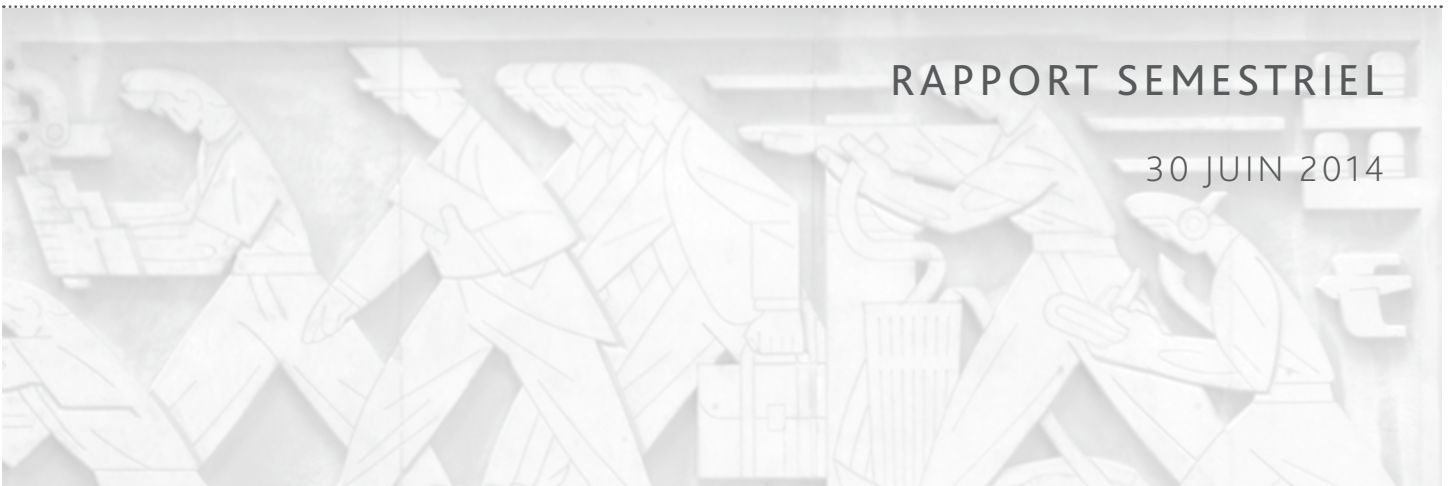


SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE RESSOURCES CMP 2013



Le rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels complets. À titre indicatif, nous joignons aux présentes les états financiers semestriels. Vous pouvez obtenir gratuitement des exemplaires additionnels de ces documents ou les états financiers annuels en composant le 866.694.5672, en consultant notre site Web à www.goodmanandcompany.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com, ou encore, en nous écrivant à l'adresse suivante : Goodman & Company, Investment Counsel Inc., 1, rue Adelaide Est, 21e étage, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin de se procurer un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, le dossier des votes par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires résumés ci-joints ont été dressés par Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI »), en sa qualité de gestionnaire de la Société en commandite de ressources CMP 2013 (la « société en commandite »), et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société CMP 2013, en sa qualité de commandité (le « commandité ») de la société en commandite. Le conseil d'administration du commandité est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires résumés et dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

GCICI maintient des processus appropriés visant à assurer de façon raisonnable que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables. Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par GCICI. Les principales méthodes comptables que GCICI juge appropriées pour la société en commandite sont décrites à la note annexe 3 de ces états financiers intermédiaires résumés.

Le conseil d'administration du commandité a délégué la surveillance du processus de présentation de l'information financière au comité d'audit du conseil d'administration de Dundee Corporation. Il incombe au comité d'audit d'examiner les états financiers intermédiaires résumés et le rapport de la direction sur le rendement du Fonds et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration du commandité, ainsi que de rencontrer les membres de la direction et les auditeurs internes et indépendants pour discuter des contrôles internes portant sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des problèmes liés à la présentation de l'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. agit à titre d'auditeur indépendant de la société en commandite, nommé par le commandité.

(signé)

LUCIE PRESOT
Vice-présidente et chef des finances
Goodman & Company, Investment Counsel Inc.

Le 26 août 2014

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Objectif et stratégies de placement

La Société en commandite de ressources CMP 2013 (la « société en commandite ») cherche à offrir à ses commanditaires un placement ouvrant droit à une aide fiscale dans un portefeuille diversifié d'actions accréditatives et d'autres titres de sociétés de ressources, le cas échéant, en vue de dégager un revenu et de réaliser une plus-value du capital.

La stratégie de placement de la société en commandite consiste à investir initialement dans des actions accréditatives de sociétés de ressources qui exercent des activités d'exploration, de mise en valeur ou de production dans les secteurs pétrolier, gazier ou minier, ou certaines activités de production d'énergie qui peuvent occasionner des frais liés aux énergies renouvelables et à l'économie d'énergie au Canada. La société en commandite entend investir de telle sorte que les commanditaires ayant un revenu suffisant puissent se prévaloir de certains crédits d'impôt et des déductions aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu du Canada à l'égard des frais d'exploration engagés au Canada et ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur de la société en commandite. Aux fins fiscales, toute vente d'actions accréditatives devrait habituellement donner lieu à un gain en capital égal au produit net, puisque le coût des actions accréditatives est réputé nul.

Risque

Les risques associés à la société en commandite sont décrits dans le prospectus et sont intégrés aux présentes par renvoi.

Résultats¹

Pour le semestre clos le 30 juin 2014², le rendement total des parts de la société en commandite (les « parts ») s'est établi à environ 22,5 %, selon la valeur liquidative. Pour la même période, le rendement de l'indice composé S&P/TSX a été de 12,9 %. Les rendements de la société en commandite sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à ceux de l'indice. Le lecteur doit garder à l'esprit que l'objectif de la société en commandite est très différent de celui de l'indice.

Le rendement de la société en commandite est attribuable à quelques sociétés à grande capitalisation qui ont bien performé au premier semestre de 2014. En raison de la faiblesse des marchés en 2013, Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI » ou le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire de la société en commandite, a pu constituer un portefeuille de titres de grandes sociétés, plus liquides, ayant obtenu de bons résultats pour le semestre, pendant que les investisseurs retrouvaient lentement leur intérêt pour le secteur minier.

Au premier semestre de 2014, l'or a progressé, passant de 1 200 \$ l'once en janvier à un sommet de 1 383 \$ l'once en mars, pour ensuite terminer la période à 1 327 \$ l'once. Les tensions géopolitiques en Europe et le maintien de faibles taux d'intérêt expliquent le regain d'intérêt pour l'or au premier semestre de 2014. L'or sort également d'une première année de rendements négatifs en plus de dix ans en 2013, et a regagné l'intérêt des investisseurs lorsqu'il a semblé que son cours plancher de 1 200 \$ l'once s'était stabilisé. Le secteur de l'énergie est resté très actif, le rendement de l'indice S&P/TSX de l'énergie s'étant établi à 21,1 % pour le premier semestre de 2014. Les cours du pétrole se sont maintenus aux sommets qu'ils ont atteints depuis près d'un an, tandis que les cours du gaz ont atteint des sommets inégalés depuis de nombreuses années.

Les actions aurifères se sont relevées des creux atteints en 2013, même si elles sont encore loin d'avoir retrouvé leurs sommets de 2011. Les titres des sociétés de prospection et de mise en valeur, bien que n'étant plus à leur plus bas de l'année, ne s'apprécient pas pour autant aussi vite que les titres des sociétés productives de revenus, plus liquides. De nombreuses sociétés à grande capitalisation du secteur de l'énergie ont atteint leur niveau le plus élevé de l'année, les investisseurs continuant à acheter le secteur pétrolier et gazier. Les titres les plus performants du portefeuille pour le semestre ont été ceux de Osisko Mining, de NuVista Energy et de Tourmaline Oil Corp. Les trois titres les moins performants du portefeuille étaient tous des titres de sociétés d'exploration à petite capitalisation, soit Mason Graphite, Strategic Oil & Gas et Metalex Ventures.

¹ Toute mention d'actif net ou de valeur liquidative dans la présente rubrique désigne la valeur liquidative aux fins des opérations, telle qu'elle est définie dans la section Faits saillants financiers, laquelle peut différer de l'actif net selon les IFRS.

² Dans le présent document, les termes « période » et « périodes » désignent le semestre clos le 30 juin 2014 et la période comprise entre le 28 janvier 2013, date de début des activités, et le 30 juin 2013, présentée à des fins comparatives, le cas échéant.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le tableau suivant présente la variation de la valeur liquidative aux fins des opérations et celle de l'actif net selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur la période. Pour de plus amples renseignements sur les différences entre la valeur liquidative aux fins des opérations et l'actif net selon les IFRS, se reporter à la section Faits saillants financiers.

Comparaison de la valeur liquidative et de l'actif net (en millions de CAD)

	Valeur liquidative aux fins des opérations	Actif net selon les IFRS
Solde au 31 décembre 2013	47,8 \$	48,3 \$
Revenus de placement	11,8	11,8
Frais et charges nets ^{a)}	(1,0)	(1,0)
Solde au 30 juin 2014	58,6 \$	59,1 \$

a) Déduction faite des revenus d'intérêts et de dividendes. Les coûts de transactions sont passés en charges dans le cadre du calcul de l'actif net selon les IFRS.

Emprunts

La société en commandite a conclu des facilités de crédit avec une banque à charte canadienne (la « Banque ») d'un montant maximal correspondant à 7,75 % du produit brut obtenu à la date de son établissement. Le produit de l'emprunt a été affecté au paiement des frais d'émission et la société en commandite a fourni à la Banque une sûreté sur l'ensemble de son actif. Les montants maximal et minimal empruntés au cours de la période close le 30 juin 2014 ont été respectivement de 4 375 000 \$ et 4 375 000 \$ (4 375 000 \$ et 4 112 000 \$ au 31 décembre 2013). Au cours de la période close le 30 juin 2014, le taux d'intérêt annuel moyen versé sur le solde impayé était de 2,52 % (2,74 % au 31 décembre 2013).

Au 30 juin 2014, l'emprunt était une facilité de crédit sous forme d'acceptation bancaire de 90 jours d'une valeur nominale de 4 375 000 \$ (4 375 000 \$ au 31 décembre 2013), soit 7,5 % de la valeur liquidative aux fins des opérations (9,2 % au 31 décembre 2013). Pour la période close le 30 juin 2014, la société en commandite a enregistré une charge d'intérêts d'environ 54 000 \$ relativement à l'acceptation bancaire (66 000 \$ au 30 juin 2013).

Événements récents

Remplacement du sous-conseiller

Le 10 février 2014, GCICI a remplacé le sous-conseiller pour la composante pétrole et gaz de la société en commandite. La société en commandite est désormais entièrement gérée par l'équipe de placement de GCICI dirigée par Ned Goodman. L'équipe de placement a une expérience approfondie des secteurs des mines et de l'énergie.

Basculement aux IFRS (International Financial Reporting Standards)

Les états financiers intermédiaires résumés de la société en commandite au 30 juin 2014 et pour le semestre clos à cette date ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers de la société en commandite au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date et au 30 juin 2013 et pour le semestre clos à cette date avaient été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »). Une description détaillée des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS applicables à la société en commandite et un rapprochement entre les états financiers de la société en commandite préparés selon chacun de ces référentiels comptables sont présentés à la note 12 des états financiers intermédiaires résumés de la société en commandite au 30 juin 2014 et pour le semestre clos à cette date.

Opérations avec des parties liées

Les ententes ci-dessous ont occasionné des frais payés par la société en commandite au gestionnaire ou aux sociétés affiliées à la société en commandite.

Commissions et commissions de courtage

Les commissions de courtage relatives aux opérations sur titres effectuées au cours de la période se sont élevées à environ 76 000 \$ (néant pour la période close le 30 juin 2013). Une tranche d'environ 72 000 \$ a été versée à Valeurs mobilières Dundee ltée (« DSL »), filiale de GCICI (néant pour la période close le 30 juin 2013). Aucun montant n'a été versé au titre des accords de paiement indirect pour la période. Les accords de paiement indirect correspondent aux montants payés

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

indirectement aux tiers par l'entremise d'un courtier pour des services, autres que des opérations sur titres, reçus par la société en commandite.

Frais de gestion

La société en commandite paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services qu'il lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal de la société en commandite. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes de la société en commandite. La société en commandite a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, d'environ 631 000 \$ pour la période close le 30 juin 2014 (524 000 \$ pour la période close le 30 juin 2013).

Charges d'exploitation et frais de services administratifs

La société en commandite acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de dépôt, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont calculées et comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, qui se fait ensuite rembourser par la société en commandite, exception faite de certaines charges, comme les intérêts.

En outre, la société en commandite a payé au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) environ 102 000 \$ (65 000 \$ pour la période close le 30 juin 2013) au titre des frais de services administratifs rendus par celui-ci au cours de la période.

Primes de rendement

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement versée par la société en commandite et correspondant à 20 % de l'excédent sur 1 120 \$ de la valeur liquidative aux fins des opérations par part à la date du versement de la prime. La prime de rendement est calculée par part et multipliée par le nombre de parts en circulation à la date de la prime de rendement. La date de la prime de rendement correspond à la date à laquelle l'actif de la société en commandite est viré à un fonds commun de placement ou à celle du jour précédant immédiatement la dissolution de la société en commandite si celle-ci survient avant. La prime de rendement est calculée à la date de la prime de rendement et versée aussitôt que possible par la suite. Au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013, aucune prime de rendement n'était payable par la société en commandite.

Opérations entre fonds

La société en commandite peut occasionnellement effectuer des opérations sur titres avec d'autres fonds gérés par le gestionnaire. Ces opérations sont effectuées par l'entremise d'intermédiaires du marché et selon les conditions applicables sur le marché. Elles sont exécutées conformément à la législation sur les valeurs mobilières et aux politiques et procédures du gestionnaire, avec l'approbation du CEI (voir la rubrique « Directives permanentes et recommandations positives du comité d'examen indépendant » plus bas).

Souscription de titres

La société en commandite peut investir dans des placements de titres pour lesquels DSL, en tant que courtier en valeurs, a agi à titre de preneur ferme. Dans le cadre de ces opérations, le gestionnaire obtient une dispense des autorités réglementaires en valeurs mobilières ou obtient l'approbation du CEI (voir ci-dessous).

Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour surveiller la société en commandite. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables à la société en commandite. Au 30 juin 2014, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes à la société en commandite relativement aux opérations avec des parties liées :

- i) paiement de commissions de courtage à DSL pour l'exécution d'opérations sur titres à titre d'agent et de distributeur principal pour le compte de la société en commandite (ci-après les « commissions de courtage »);
- ii) achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire, sauf si une dispense est obtenue dans certaines circonstances;
- iii) exécution d'opérations de change avec DSL pour le compte de la société en commandite;
- iv) participation à une prise ferme associant DSL, à titre de courtier en valeurs pour le compte de l'émetteur.

Les directives permanentes en question exigent que le gestionnaire établisse des politiques et des procédures qu'il mettra en pratique pour les opérations avec des parties liées. Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement important à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) soit prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée et sans prendre en considération ni le gestionnaire lui-même ni aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) représente l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt de la société en commandite, et c) soit prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire en vertu des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, la société en commandite a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de la société en commandite et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que les sous-totaux ne correspondent pas aux totaux mathématiques, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.

<i>Actif net par part de la société en commandite¹⁾</i>	(établissement de la société en commandite le 28 janvier 2013)	
	30 juin 2014	31 décembre 2013
Actif net à l'ouverture de la période	735,67 \$	1 000,00 \$
Frais d'émission	-	(66,62)
Actif net à l'ouverture de la période – après ajustement^{1) 2)}	735,67 \$	933,38 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités :		
Revenu total	0,14 \$	0,49 \$
Total des charges	(14,42)	(24,13)
Gain (perte) réalisé pour la période	34,54	(0,75)
Gain (perte) latent pour la période	143,89	(174,17)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités²⁾	164,15 \$	(198,56)\$
Total des distributions annuelles²⁾	-	-
Actif net à la clôture de la période^{1) 2)}	899,82 \$	735,67 \$

Ratios et données supplémentaires

Valeur liquidative totale (en milliers) ⁶⁾	58 584 \$	47 822 \$
Nombre de parts en circulation	65 679	65 679
Frais de gestion	2,00 %	2,00 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ³⁾	3,16 %	11,22 %*
RFG avant renonciations ou prises en charge ³⁾	3,16 %	11,22 %*
Ratio des frais d'opérations (« RFO ») ⁴⁾	0,28 %	-
Taux de rotation du portefeuille ⁵⁾	9,61 %	3,90 %
Valeur liquidative par part⁶⁾	891,98 \$	728,12 \$

* Annualisé, sauf les frais d'émission inclus dans le RFG, lesquels sont traités comme des charges ponctuelles.

- Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités de la société en commandite pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont les chiffres ont été retraités selon les IFRS, et des états financiers intermédiaires résumés non audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation. Ces différences sont expliquées dans les notes annexes aux états financiers intermédiaires résumés. Certains soldes nuls présentés dans les faits saillants financiers peuvent être des montants arrondis à zéro.
- L'actif net par part est établi selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG »), exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de la société en commandite pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période. Le RFG indiqué au 30 juin 2014 est un RFG annualisé calculé conformément aux exigences de la réglementation. Ce ratio peut varier en raison des fluctuations de la valeur liquidative moyenne et de la variation des charges payables par la société en commandite pour le deuxième semestre de l'exercice et différer de façon importante du dernier RFG de l'exercice qui prendra fin le 31 décembre 2014. Les statistiques sur le RFG ci-dessous sont présentées à titre d'information.

(en %)	30 juin 2014	31 décembre 2013
RFG, compte non tenu des frais d'émission	3,16 %	3,22 %
RFG, compte non tenu des frais d'émission et de la taxe de vente	2,82 %	2,88 %

- Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des coûts de transactions du portefeuille de la société en commandite et la valeur liquidative moyenne quotidienne de la société en commandite pour la période.
- Le taux de rotation du portefeuille de la société en commandite indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie qu'un fonds de placement achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds de placement. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

- 6) Le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 ») exige que tous les fonds de placement calculent leur valeur liquidative à toutes les fins autres que l'établissement des états financiers conformément à l'article 14.2, qui, sous certains aspects, est différent des exigences des IFRS. L'actif net selon les IFRS est établi suite à des ajustements à la valeur des bons de souscription, selon le modèle Black-Scholes, alors que la valeur liquidative aux fins des opérations ne requiert pas de tels ajustements. Un rapprochement de la valeur liquidative aux fins des opérations et de l'actif net selon les IFRS est présenté ci-après.

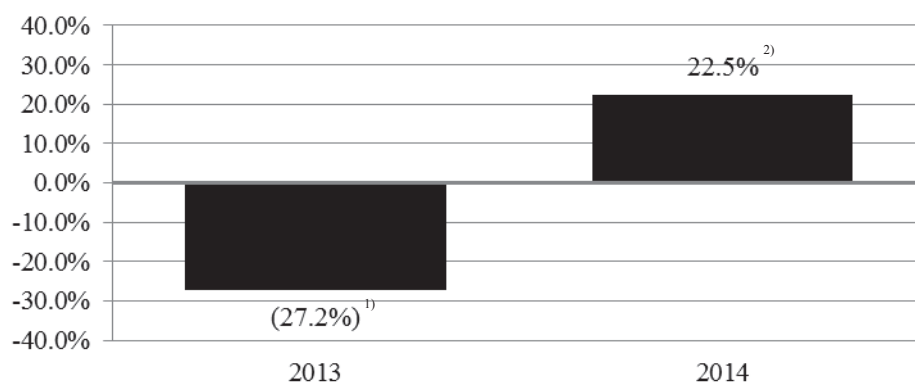
	Total (en milliers de dollars)	Par part (\$)
Valeur liquidative aux fins des opérations	58 584	891,98
Ajustement	515	7,84
Actif net selon les IFRS	59 099	899,82

Frais de gestion

La société en commandite paie au gestionnaire des frais de gestion pour ses seuls services-conseils en gestion de portefeuille. Les frais de gestion sont calculés selon un pourcentage annualisé de 2 % de la valeur liquidative aux fins des opérations de la société en commandite. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement.

Rendement passé

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel de la société en commandite et la variation de ce rendement d'une année à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement dans la société de commandite détenu au premier jour de chaque exercice. Les rendements passés de la société en commandite ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur de la société en commandite.



1) Depuis la date d'établissement jusqu'à la fin de l'exercice.

2) Semestre clos le 30 juin 2014.

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Aperçu des titres en portefeuille au 30 juin 2014

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour sont disponibles sur le site Web de GCICI à l'adresse goodmanandcompany.com dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin d'exercice, lesquelles sont disponibles 90 jours après cette date.

Par pays/région	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Canada	75,3
Australie	0,8

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Actions	76,1
Trésorerie	31,4
Autres éléments de passif net	(7,5)

Par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Énergie	39,2
Or et métaux précieux	28,0
Énergie (autres)	6,1
Métaux et mines diversifiés	2,8

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative totale
Trésorerie	31,4
Tourmaline Oil Corp.	9,6
Sabina Gold & Silver Corp.	8,5
NuVista Energy Ltd.	7,1
Paramount Resources Ltd.	6,9
Kennady Diamonds Inc.	5,2
Manitok Energy Inc.	3,8
Coral Hill Energy Ltd., à droit de vote restreint	3,2
Fission Uranium Corp.	3,1
Pretium Resources Inc.	3,0
Denison Mines Corp.	2,9
Falco Pacific Resource Group Inc.	2,7
Artek Exploration Ltd.	2,6
Spartan Energy Corp.	2,5
Mines Agnico-Eagle Ltée	2,4
Crocotta Energy Inc.	2,0
Yamana Gold Inc.	1,9
Strategic Oil & Gas Ltd.	1,3
Redevances aurifères Osisko Ltée	1,3
Energizer Resources Inc.	1,2
Prosper Gold Corp.	1,0
Canoe Mining Ventures Corp.	0,8
Metalex Ventures Ltd.	0,8
Orbis Gold Ltd.	0,8
Coro Mining Corp.	0,5

Société en commandite de ressources CMP 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment les rubriques « Résultats » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs au sujet de la société en commandite (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à sa stratégie, à ses risques, à son rendement prévu et à sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « projeter », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la société en commandite, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent s'avérer imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la société en commandite. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications en matière de réglementations gouvernementales, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive.

Nous invitons le lecteur à bien tenir compte de ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement, et nous lui recommandons de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que la société en commandite n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Société en commandite de ressources CMP 2013

ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

(en milliers de dollars canadiens

sauf le nombre de parts et les montants par part)

30 juin
2014

31 décembre
2013

28 janvier
2013

Actif

Actif courant

Placements, à la juste valeur*	45 063 \$	52 366 \$	- \$
Trésorerie	18 423	592	1
Montant à recevoir pour les placements vendus	333	-	-
Intérêts courus, dividendes et autres	15	10	-
	63 834	52 968	1

Passif

Passif courant

Emprunt (note 5)	4 375	4 375	-
Frais de gestion à payer	110	90	-
Frais d'émission à payer	52	52	-
Charges à payer	198	133	-
	4 735	4 650	-

Actif net représentant l'avoir des commanditaires (note 7) 59 099 \$ 48 318 \$ 1 \$

Avoir des commanditaires	61 304 \$	61 304 \$	1 \$
Déficit accumulé (note 7)	(2 205)	(12 986)	-

59 099 \$ 48 318 \$ 1 \$

* Placements, au coût	47 003 \$	63 757 \$	- \$
-----------------------	-----------	-----------	------

Nombre de parts en circulation (note 7)	65 679	65 679	1
--	---------------	---------------	----------

Actif net par part (note 8)	899,82 \$	735,67 \$	1 000,00 \$
------------------------------------	------------------	------------------	--------------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Société en commandite de ressources CMP 2013

ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Périodes closes les (note 1)

(en milliers de dollars canadiens,
sauf les montants par part)

30 juin
2014

30 juin
2013

Revenu (perte)

Dividendes	5 \$	- \$
Revenus d'intérêts	4	18
Autres variations de la juste valeur des placements :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	2 268	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements	9 450	(4 784)
	11 727	(4 766)

Charges (note 6)

Frais de gestion	631	524
Frais d'administration liés aux porteurs de parts	121	92
Coûts de transactions	76	-
Charge d'intérêts (note 5)	54	66
Frais d'information aux porteurs de parts	25	18
Honoraires d'audit	22	16
Frais juridiques	9	7
Droits de garde et frais bancaires	8	6
	946	729

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités **10 781 \$** **(5 495)\$**

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part (note 9) **164,15 \$** **(84,58)\$**

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Société en commandite de ressources CMP 2013

ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non audité)

Périodes closes les (note 1)

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Actif net à l'ouverture de la période	48 318 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	10 781	(5 495)
Opérations des commanditaires		
Produit de l'émission	-	65 679
Frais d'émission	-	(4 376)
	-	61 303
Augmentation de l'actif net	10 781	55 808
Actif net à la clôture de la période	59 099 \$	55 808 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Société en commandite de ressources CMP 2013

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Périodes closes les (note 1)

(en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2014	30 juin 2013
Activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	10 781 \$	(5 495)\$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements	(9 450)	4 784
Gain net réalisé sur la vente de placements	(2 268)	-
Achat de placements	(4 708)	(26 934)
Produit de la vente de placements	23 396	-
Diminution des intérêts courus, dividendes et autres	(5)	(12)
Augmentation des charges à payer	85	439
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	17 831	(27 218)
Activités de financement :		
Produit brut de l'émission	-	65 679
Frais d'émission	-	(4 376)
Augmentation de l'emprunt	-	4 375
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	-	65 678
Flux de trésorerie de la période, montant net	17 831	38 460
Trésorerie à l'ouverture de la période	592	-
Trésorerie à la clôture de la période	18 423 \$	38 460 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent :		
Dividendes reçus	5 \$	- \$
Intérêts reçus	4 \$	18 \$
Intérêts versés	54 \$	66 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Société en commandite de ressources CMP 2013

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

30 juin 2014

	Nombre d'actions	Coût moyen† (en milliers)	Valeur comptable (en milliers)
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION (76,2 %)			
Métaux et mines diversifiés (3,4 %)			
Coro Mining Corp.	4 000 000	400 \$	280 \$
Coro Mining Corp., bons de souscription, à droit de vote restreint, 22 janv. 2017*	2 000 000	-	40
Energizer Resources Inc.	5 600 000	1 008	728
Mason Graphite Inc., bons de souscription, à droit de vote restreint, 28 juin 2015*	1 454 545	-	395
Prosper Gold Corp.	1 471 000	588	574
		1 996	2 017
Énergie (38,8 %)			
Artek Exploration Ltd.	356 000	1 495	1 552
Coral Hill Energy Ltd., à droit de vote restreint*	440 000	2 508	1 888
Crocotta Energy Inc.	250 000	925	1 168
Manitok Energy Inc.	835 000	3 006	2 221
NuVista Energy Ltd.	350 000	2 800	4 183
Paramount Resources Ltd.	68 100	2 996	4 055
Spartan Energy Corp.	366 600	1 422	1 481
Strategic Oil & Gas Ltd.	1 750 000	1 925	779
Tourmaline Oil Corp.	100 000	4 539	5 627
		21 616	22 954
Or et métaux précieux (28,0 %)			
Mines Agnico-Eagle Ltée	34 867	1 266	1 425
Anconia Resources Corp.	4 167 000	496	208
Anconia Resources Corp., bons de souscription, à droit de vote restreint, 5 mars 2015*	2 083 500	4	21
Canoe Mining Ventures Corp.	2 250 000	450	495
Canoe Mining Ventures Corp., bons de souscription, à droit de vote restreint, 5 déc. 2015*	1 125 000	-	115
Colorado Resources Ltd.	350 000	280	79
Falco Pacific Resource Group Inc.	2 777 770	1 000	1 583
Kennady Diamonds Inc.	545 500	3 000	3 055
Metalex Ventures Ltd.	5 855 219	439	468
Orbis Gold Ltd.	1 500 000	494	468
Redevances aurifères Osisko Ltée	48 000	759	770
Pretium Resources Inc.	200 000	2 020	1 766
Sabina Gold & Silver Corp.	5 714 286	8 000	4 971
Yamana Gold Inc.	127 060	1 128	1 116
		19 336	16 540
Énergie (autres) (6,0 %)			
Denison Mines Corp.	1 240 000	1 612	1 674
Fission Uranium Corp.	1 600 000	2 400	1 840
UOX Corporation	90 000	45	38
		4 057	3 552
COÛT MOYEN ET VALEUR COMPTABLE DES PLACEMENTS (76,2 %)			47 005
COÛTS DE TRANSACTIONS (0,0 %)			(2)
TOTAL – COÛT MOYEN ET JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (76,2 %)			47 003 \$
EMPRUNT (-7,4 %)			(4 375)
TRÉSORERIE EN CAD (31,2 %)			18 423
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF NET (0,0 %)			(12)
ACTIF NET (100,0 %)			59 099 \$

† S'il y a lieu, les distributions provenant de placements reçues sous forme de remboursement de capital sont portées en diminution du prix de base rajusté des titres en portefeuille.

* Ces titres ne sont pas cotés et sont évalués au moyen de techniques d'évaluation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

1. La société en commandite

a) Organisation de la société en commandite

La Société en commandite de ressources CMP 2013 (la « société en commandite ») a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario. La société en commandite cherche à offrir à ses commanditaires un placement ouvrant droit à une aide fiscale dans un portefeuille diversifié d'actions accréditives et d'autres titres de sociétés de ressources, le cas échéant, en vue de dégager un revenu et de réaliser une plus-value du capital. La société en commandite a été constituée le 28 janvier 2013 et les parts de société en commandite (les « parts ») ont été émises le 8 février 2013. L'établissement principal de la société en commandite est situé au 1 Adelaide Street East, Suite 2100, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Société CMP 2013 (le « commandité ») est le commandité de la société en commandite. Le commandité est responsable de la gestion de la société en commandite conformément aux modalités du contrat de société en commandite.

b) Gestionnaire

La société en commandite a fait appel à Goodman & Company, Investment Counsel Inc. (« GCICI ») à titre de gestionnaire de fonds d'investissement de la société en commandite (le « gestionnaire »). Le gestionnaire a pour responsabilité d'offrir à la société en commandite des services variés, notamment des services de placement, de gestion et d'administration. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de Dundee Corporation, une société de placement canadienne ouverte indépendante, inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « DC.A ».

c) Dates de présentation de l'information financière

L'état de la situation financière est arrêté au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 28 janvier 2013 et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie portent sur le semestre clos le 30 juin 2014 et la période comprise entre le 28 janvier 2013, date d'établissement du Fonds, et le 30 juin 2013. Dans le présent document, les termes « période » et « périodes » désignent les périodes indiquées précédemment.

Ces états financiers intermédiaires résumés présentent la situation financière et les résultats des activités de la société en commandite. Par conséquent, ils ne présentent pas tous les actifs, passifs, produits ou charges des commanditaires.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux Normes comptables internationales publiées, approuvées et modifiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment les normes IAS 34 Information financière intermédiaire et IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière.

La société en commandite a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, la société en commandite préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (les « PCGR du Canada »). La société en commandite a appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 28 janvier 2013 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. La note 12 fait état de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par la société en commandite, dont la nature et l'effet des changements de méthodes comptables importants par rapport aux méthodes utilisées pour la préparation des états financiers de la société en commandite selon les PCGR du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les méthodes utilisées pour la préparation de ces états financiers sont conformes aux IFRS publiées et entrées en vigueur au 26 août 2014, date à laquelle la publication de ces états financiers a été approuvée par le gestionnaire. Toute modification ultérieure apportée aux IFRS qui aura une incidence sur les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 pourrait donner lieu au retraitement de ces états financiers, y compris des ajustements transitoires effectués lors du basculement aux IFRS.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

3. Résumé des principales méthodes comptables

a) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours du marché. Conformément aux dispositions du prospectus de la société en commandite, les placements sont évalués selon le dernier cours de clôture pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations par part. Aux fins de la présentation des états financiers, la société en commandite utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur. Se reporter à la note 4 pour de plus amples renseignements sur la détermination de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

b) Instruments financiers

La société en commandite comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats ou ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements de la société en commandite sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), excepté les actifs dérivés qui sont désignés comme détenus à des fins de transaction (« DFT »).

c) Autres éléments d'actifs et de passifs

Les intérêts courus, les dividendes et autres sont considérés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement. De la même manière, l'emprunt, les frais de gestion à payer, les frais d'émission à payer et les charges à payer sont considérés comme d'autres passifs financiers et comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti de ces actifs et de ces passifs avoisine leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

d) Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût des placements correspond au montant payé pour chaque titre et est établi en fonction du coût moyen, compte non tenu des coûts de transactions.

Aux fins de l'impôt sur le revenu, le prix de base rajusté des actions accréditives est réduit du montant des frais ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur de la société en commandite. À la vente de ces actions, le gain en capital qui en découle est distribué aux commanditaires au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

e) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts progressifs directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement et comprennent les honoraires et commissions versés à des placeurs pour compte, des conseillers, des courtiers et des contrepartistes, les sommes prélevées par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et droits de transfert. Les coûts de transactions relatifs aux instruments évalués à la JVRN sont comptabilisés à mesure.

f) Comptabilisation/décomptabilisation du revenu

Les actifs et passifs financiers de la société en commandite sont désignés comme détenus à des fins de transaction à la date de l'opération, qui est la date à laquelle la société en commandite s'engage à acheter l'instrument. À partir de cette date, tout gain ou perte découlant des variations de la juste valeur de ces actifs et passifs est comptabilisé à l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés seulement si les droits contractuels à recevoir des flux de trésorerie qui y sont attachés expirent ou si l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages découlant de sa possession ont été transférés à une autre entité. La société en commandite décomptabilise les actifs financiers uniquement lorsqu'elle s'est acquittée de ses obligations ou que celles-ci ont été annulées ou ont expiré.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, et les dividendes sont inscrits à la date ex-dividende.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

g) Conversion de devises

La monnaie de présentation de la société en commandite est le dollar canadien, qui est aussi sa monnaie fonctionnelle. Toute monnaie autre que le dollar canadien constitue une devise pour la société en commandite.

La juste valeur des placements et des autres actifs et autres passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains (ou les pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont respectivement inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente sur les placements » dans l'état du résultat global.

h) Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités » figure dans l'état du résultat global et correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net liée aux activités de la période, divisée par le nombre moyen pondéré des parts en circulation pour la période. Voir la note 9 pour obtenir le calcul.

i) Répartition des revenus et des pertes de la société en commandite

La totalité des frais d'exploration engagés au Canada qui ont fait l'objet d'une renonciation en faveur de la société en commandite et dont la date de prise d'effet tombe au cours du même exercice et 99,99 % de son revenu net ou de sa perte nette pour l'exercice sont attribués aux commanditaires à la fin de l'exercice au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent. La société en commandite n'est pas une personne morale imposable. Il n'y a donc pas lieu de constituer une charge d'impôts.

Le commandité a droit à 0,01 % du revenu net ou prend en charge 0,01 % de la perte nette de la société en commandite.

j) Montants différents de zéro

Certains soldes présentés dans les états financiers intermédiaires résumés peuvent être des montants arrondis à zéro.

k) Normes comptables publiées mais non encore adoptées

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Cette version, qui remplacera IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, introduit un modèle de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle méthode de classement des actifs financiers, fondée sur des principes, dépend des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Ce modèle se traduit par l'application à tous les instruments financiers d'un modèle unique de dépréciation qui exigera une comptabilisation plus ponctuelle des pertes de créances prévues. En outre, le risque de crédit propre à une entité est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les profits découlant de la dégradation du risque de crédit propre à l'entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'adoption par anticipation est permise. La société en commandite n'a pas encore évalué l'incidence totale que cette modification aura sur ses états financiers, ni décidé si ces modifications seront adoptées par anticipation.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société en commandite aux fins de la préparation des états financiers intermédiaires résumés.

a) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la société en commandite, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la société en commandite consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur selon IAS 39. Le jugement le plus important consiste à déterminer si l'option de la juste valeur peut être appliquée à tous les placements de la société en commandite, celle-ci étant gérée sur la base de la juste valeur.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

b) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Un des points clés d'estimation pour lesquels le gestionnaire est tenu d'exercer des jugements complexes ou subjectifs est la détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif. L'utilisation de techniques d'évaluation pour les instruments financiers non cotés sur un marché actif exige que le gestionnaire pose des hypothèses critiques fondées sur les conditions du marché à la date des états financiers. Tout changement à ces hypothèses lié à une modification des conditions du marché peut avoir une incidence sur la juste valeur publiée des instruments financiers.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La société en commandite utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché en date de chaque période présentée à l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des bons de souscription qui sont liquides et qui s'échangent sur des marchés actifs sont évalués à la juste valeur. Aux fins de la présentation de l'information financière, les bons de souscription qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués grâce au modèle Black-Scholes, qui est un modèle d'évaluation de la juste valeur couramment utilisé dans le secteur, faisant appel à des données telles que le cours actuel du sous-jacent, la volatilité implicite, le prix d'exercice du bon de souscription, le terme à courir et le taux d'intérêt sans risque. À l'inverse, les bons de souscription qui ne sont pas cotés sont évalués selon une méthode fondée sur la valeur intrinsèque aux fins de la détermination de la valeur liquidative aux fins des opérations.

5. Emprunts

La société en commandite a conclu des facilités de crédit avec une banque à charte canadienne (la « Banque »), dont le montant ne peut dépasser 7,75 % du produit brut obtenu à la date de son établissement. Le produit de l'emprunt a été affecté au paiement des frais d'émission et la société en commandite a fourni à la Banque une sûreté sur l'ensemble de son actif. Les montants maximal et minimal empruntés au cours de la période close le 30 juin 2014 ont été respectivement de 4 375 000 \$ et 4 375 000 \$ (4 375 000 \$ et 4 112 000 \$ au 31 décembre 2013, néant et néant au 28 janvier 2013). Au cours de la période close le 30 juin 2014, le taux d'intérêt annuel moyen versé sur le solde impayé était de 2,52 % (2,74 % au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013).

Au 30 juin 2014, l'emprunt était une facilité de crédit sous forme d'acceptation bancaire de 90 jours d'une valeur nominale de 4 375 000 \$ (4 375 000 \$ au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013), soit 7,4 % de l'actif net (9,2 % au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013).

Pour la période close le 30 juin 2014, la société en commandite a enregistré une charge d'intérêts d'environ 54 000 \$ relativement à l'acceptation bancaire (66 000 \$ au 30 juin 2013).

6. Charges et opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

La société en commandite paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des conseils, des recommandations et des services qu'il lui offre à titre de gestionnaire, de conseiller en valeurs et de distributeur principal de la société en commandite. Le gestionnaire est également responsable de la gestion des activités quotidiennes de la société en commandite.

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de 2 % de la valeur liquidative aux fins des opérations de la société en commandite. Ils sont calculés quotidiennement et payés mensuellement, selon un pourcentage de la valeur liquidative aux fins des opérations à la fin du mois, conformément à la convention de gestion de la société en commandite.

En contrepartie des services-conseils de gestion de portefeuille fournis par le gestionnaire, la société en commandite a payé des frais de gestion, taxe de vente comprise, d'environ 631 000 \$ pour la période close le 30 juin 2014 (524 000 \$ pour la période close le 30 juin 2013).

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

b) Primes de rendement

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement versée par la société en commandite et correspondant à 20 % de l'excédent sur 1 120 \$ de la valeur liquidative par part à la date du versement de la prime. La prime de rendement est calculée par part et multipliée par le nombre de parts en circulation à la date de la prime de rendement. La date de la prime de rendement correspond à la première des dates suivantes : i) la date à laquelle l'actif de la société en commandite est viré selon une opération de roulement de fonds commun de placement; ii) la date à laquelle une opération de liquidité de rechange est effectuée et iii) le jour précédant immédiatement la date à laquelle l'actif de la société en commandite est distribué dans le cadre de sa dissolution ou de sa liquidation. La prime de rendement est calculée à la date de la prime de rendement et versée aussitôt que possible par la suite. Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 28 janvier 2013, aucune prime de rendement n'était payable par le Fonds.

c) Charges d'exploitation et frais de services administratifs

La société en commandite acquitte toutes les charges liées à ses activités, soit les services de dépôt, les frais juridiques, les honoraires du comité d'examen indépendant, les honoraires d'audit, les services d'agent de transfert et les frais liés à la préparation de rapports financiers et d'autres rapports, conformément aux lois, règlements et procédures applicables. Ces charges sont comptabilisées quotidiennement. Elles sont payées par le gestionnaire, qui se fait ensuite rembourser par la société en commandite, exception faite de certaines charges, comme les intérêts.

En outre, la société en commandite a payé au gestionnaire (ou à ses sociétés affiliées) environ 102 000 \$ (65 000 \$ pour la période close le 30 juin 2013) au titre des frais de services administratifs rendus par celui-ci au cours de la période.

d) Commissions de courtage

Les commissions de courtage relatives aux opérations sur titres effectuées au cours de la période se sont élevées à environ 76 000 \$ (néant \$ pour la période close le 30 juin 2013). Une tranche de 72 000 \$ a été versée à Valeurs mobilières Dundee ltée (« DSL ») (néant pour la période close le 30 juin 2013). Aucun montant n'a été versé au titre des accords de paiement indirect pour la période. Les accords de paiement indirect correspondent aux montants payés indirectement aux tiers par l'entremise d'un courtier pour des services, autres que des opérations sur titres, reçus par la société en commandite.

e) Placements privés

En plus des commissions versées sur les opérations sur titres, la société en commandite investit dans des actions accréditatives par l'entremise de courtiers inscrits, notamment DSL. Les commissions ou les commissions d'intermédiaire sur les actions accréditatives sont versées directement par l'émetteur des actions au courtier. Dans certaines circonstances, DSL et les autres placeurs pour compte peuvent être habilités à recevoir des honoraires et, dans certains cas, avoir le droit d'acheter des actions dans le cadre de la vente d'actions accréditatives à la société en commandite.

f) Parts détenues par des parties liées

Au 30 juin 2014, Dundee Corporation détenait 5 000 parts (5 000 parts au 31 décembre 2013, aucune au 28 janvier 2013) représentant une participation d'environ 8 % dans la société en commandite (8 % au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013)

g) Directives permanentes du comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gestionnaire a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI ») pour surveiller la société en commandite. Les coûts et les charges associés directement aux activités du CEI, dont la rémunération des membres du CEI, sont imputables à la société en commandite. Au 30 juin 2014, le CEI était composé de trois membres, tous indépendants du gestionnaire.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

7. Avoir des commanditaires

L'avoir des commanditaires correspond à l'actif net de la société en commandite; il est composé des parts émises et du déficit accumulé. Le capital de la société en commandite n'est soumis à aucune exigence réglementaire. Il est géré conformément à l'objectif, aux politiques et aux restrictions de placement de la société en commandite, tels qu'ils sont mentionnés dans son prospectus. Les parts ont été émises au prix de 1 000 \$ la part, sous réserve d'une souscription minimum de cinq parts pour 5 000 \$. La société en commandite a l'intention de transférer, avant le 1^{er} juillet 2015, son actif à un autre fonds commun de placement en échange d'actions rachetables de ce dernier.

Conformément aux modalités de la convention de cession et de la convention de la société en commandite, au moment de la réalisation de l'opération de roulement du fonds commun de placement et de la dissolution de la société en commandite, les commanditaires recevront, avec imposition reportée, leur quote-part des actions dudit fonds.

Toutes les parts sont de même catégorie et comportent des droits et privilèges égaux, y compris une participation équivalente dans toute distribution effectuée par la société en commandite et le droit à un vote à chaque assemblée des commanditaires. Conformément aux IFRS, les parts sont classées dans les capitaux propres. Le mode de présentation des capitaux propres est par ailleurs conforme aux exigences du paragraphe (3.6)(1)(1.1) du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*.

Les tableaux suivants présentent le nombre de parts en circulation et les variations des déficits accumulés.

Parts en circulation	30 juin 2014	30 juin 2013
Ouverture de la période	65 679	-
Souscriptions	-	65 679
Clôture de la période	65 679	65 679

Déficit accumulé (en milliers)	30 juin 2014	30 juin 2013
Déficit accumulé à l'ouverture de la période	(12 986)\$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	10 781	(5 495)
Déficit accumulé à la clôture de la période	(2 205)\$	(5 495)\$

8. Rapprochement de l'actif net par part selon les IFRS et de la valeur liquidative aux fins des opérations par part

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'actif net par part selon les IFRS et de la valeur liquidative aux fins des opérations par part. Les principales raisons de l'écart entre ces deux montants sont rattachées à l'évaluation des bons de souscription. Voir la note 4.

	30 juin 2014	31 décembre 2013	28 janvier 2013
Valeur liquidative aux fins des opérations, par part	891,98 \$	728,12 \$	1 000,00 \$
Actif net selon les IFRS, par part	899,82 \$	735,67 \$	1 000,00 \$

9. Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part s'établit comme suit pour les périodes closes les 30 juin 2014 et 2013.

	30 juin 2014	30 juin 2013
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation (en milliers)	10 781 \$	(5 495)\$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période	65 679	64 974
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par part	164,15 \$	(84,58)\$

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

10. Risques associés aux instruments financiers

Les activités de placement de la société en commandite l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix) et le risque de concentration. Le gestionnaire cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement de la société en commandite en ayant recours aux services de conseillers en valeurs professionnels expérimentés qui surveillent régulièrement la répartition optimale de la société en commandite et les événements qui se produisent sur le marché, et qui diversifient le portefeuille de placement conformément à l'objectif de la société en commandite.

Pour aider à la gestion des risques, le gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance visant à surveiller les activités de placement de la société en commandite et à assurer le respect de l'objectif et des directives de placement de celle-ci. Les risques importants auxquels s'expose la société en commandite sont décrits ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la contrepartie à subir une perte financière. Le risque de crédit peut émaner d'instruments de créance, d'opérations sur titres (bons de souscription compris), ou de l'utilisation de services de garde, de prêts de titres ou de comptes bancaires.

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 28 janvier 2013, la société en commandite n'avait aucune exposition importante aux instruments de créance.

Toutes les opérations de placement sont réglées à la livraison, ce qui réduit le risque de défaut des contreparties. La livraison de titres vendus n'a lieu qu'une fois le paiement reçu par le dépositaire et, inversement, le paiement d'un achat n'est effectué qu'une fois les titres livrés au dépositaire. L'opération est annulée si l'une des parties ne s'acquitte pas de ses obligations. Lorsque la société en commandite négocie des titres cotés et non cotés par l'entremise d'un courtier, elle ne fait appel qu'à des courtiers reconnus inscrits auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières concernées. En outre, les opérations de garde sont exécutées par des contreparties notées A ou plus par l'agence de notation Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit lié aux opérations sur titres est faible.

La société en commandite ne fait des dépôts d'actifs qu'auprès de sociétés de bonne réputation et habilitées à agir à titre de dépositaire en vertu du *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectifs*. De plus, il existe des réglementations gouvernementales visant à protéger les actifs des investisseurs en cas de faillite ou d'insolvabilité d'une société de fiducie ou d'une banque agissant à titre de dépositaire de ces actifs. Cependant, dans de tels cas, les titres ou les autres actifs déposés auprès de cette société peuvent être exposés au risque de crédit, ou l'accès à ces titres ou aux autres actifs peut être retardé ou restreint.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société en commandite ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Pour conserver suffisamment de liquidités, la société en commandite investit la majorité de ses actifs dans des titres négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. La société en commandite détient également des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif et qui peuvent être non liquides. Ces placements sont présentés, dans l'inventaire du portefeuille, comme des titres faisant l'objet de restrictions. En outre, la société en commandite cherche à conserver des positions en trésorerie suffisantes pour maintenir ses liquidités.

Les passifs financiers figurant dans l'état de la situation financière sont des passifs courants dont le règlement est donc prévu dans un délai d'un an après la date de clôture des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la société en commandite varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur les marchés. L'exposition au risque de taux d'intérêt est surtout attribuable au montant emprunté dans le cadre de la facilité de crédit conclue par la société en commandite.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de la société en commandite au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 28 janvier 2013.

Date d'échéance*	30 juin 2014	31 décembre 2013	28 janvier 2013
3 mois ou moins (en milliers)	4 375 \$	4 375 \$	- \$
Total	4 375 \$	4 375 \$	- \$

* La date d'échéance ou la date de rajustement de l'intérêt, selon la première des occurrences. Trésorerie non comprise.

Si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 44 000 \$ (44 000 \$ au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013).

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux de change. L'exposition au risque de change est principalement attribuable aux instruments financiers (trésorerie) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle de la société en commandite.

Le tableau ci-dessous présente la principale devise à laquelle la société en commandite était exposée au 30 juin 2014. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport à la monnaie étrangère présentée, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime incitative de gestion.

(en milliers)	Exposition			Incidence d'une variation de 1 % de la valeur de change		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Devise						
Dollar australien	- \$	468 \$	468 \$	- \$	5 \$	5 \$
Pourcentage de l'actif net	-	0,79	0,79	-	0,01	0,01

Au 31 décembre 2013 et au 28 janvier 2013, la société en commandite n'était pas exposée de manière significative au risque de change.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers varie en raison de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant un marché ou un segment de marché. L'exposition à l'autre risque de prix est surtout attribuable aux actions et aux produits de base, le cas échéant. Au 30 juin 2014, environ 45 063 000 \$ (52 366 000 \$ au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013) de l'actif net de la société en commandite étaient exposés à l'autre risque de prix. Si les cours de ces placements avaient diminué ou augmenté de 5 %, compte non tenu de la variation des frais de gestion et de la prime de rendement, l'actif net de la société en commandite aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 2 253 000 \$ (2 618 000 \$ au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013).

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit ou un secteur d'activité. Le tableau qui suit résume le risque de concentration de la société en commandite.

Pourcentage de l'actif net (%)	30 juin 2014	31 décembre 2013	28 janvier 2013
ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION	76,2	108,4	-
Métaux et mines diversifiés	3,4	12,6	-
Énergie	38,8	46,8	-
Énergie (autres)	6,0	18,9	-
Or et métaux précieux	28,0	30,1	-
EMPRUNT	(7,4)	(9,1)	-
TRÉSORERIE	31,2	1,2	100
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF NET	-	(0,5)	-

11. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

La société en commandite classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui tient compte de l'importance des données utilisées pour établir les évaluations.

Niveau 1 – Les données utilisées sont les prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour les actifs et les passifs identiques. Les instruments financiers classés au niveau 1 comprennent des actions cotées activement négociées et d'autres titres de placement cotés. Le gestionnaire n'ajuste pas le cours de ces instruments.

Niveau 2 – Les données utilisées comprennent les données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement ou indirectement pour les actifs et les passifs durant la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier, notamment les prix cotés sur des marchés actifs pour les actifs et les passifs similaires. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent des titres négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais qui sont évalués en fonction des cours du marché ou des cotes fournies par des courtiers en valeurs mobilières qui sont étayées par des données observables. Les instruments financiers classés au niveau 2 comprennent les obligations de société de catégorie investissement, les bons de souscription non négociés sur un marché actif et certaines actions cotées qui sont assujetties à des restrictions à la vente, pour lesquels les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de l'absence de liquidité.

Niveau 3 – Les données utilisées sont des données de marché non observables. Les instruments financiers classés au niveau 3 sont fondés sur au moins une donnée non observable importante, car leur valeur n'est pas établie selon les cours du marché. Les instruments de niveau 3 comprennent les actions et les titres de créance de sociétés fermées. Puisqu'il n'existe aucun cours observable pour ces titres, le gestionnaire a utilisé des techniques d'évaluation pour établir la juste valeur. Les évaluations de niveau 3 sont revues chaque trimestre par le comité d'évaluation de la société en commandite, qui évalue les données utilisées par le modèle et les résultats obtenus avant de déterminer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de la société en commandite.

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

Le tableau ci-dessous présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments financiers de la société en commandite au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013. La société en commandite ne détenait que de la trésorerie au 28 janvier 2013.

30 juin 2014				
(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	42 603 \$	- \$	1 888 \$	44 491 \$
Bons de souscription	-	572	-	572
Total des instruments financiers	42 603 \$	572 \$	1 888 \$	45 063 \$

31 décembre 2013				
(en milliers)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	46 325 \$	3 092 \$	2 090 \$	51 507 \$
Bons de souscription	-	859	-	859
Total des instruments financiers	46 325 \$	3 951 \$	2 090 \$	52 366 \$

Transferts entre les niveaux

Aux fins de la présentation de l'information financière, la société en commandite enregistre les transferts entre niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à la date de clôture.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2014, des placements d'une valeur d'environ 3,3 M\$ (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013) ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, puisqu'ils sont désormais évalués en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Rapprochement au titre des instruments financiers de niveau 3

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des instruments financiers de niveau 3 de la société en commandite pour les périodes closes le 30 juin 2014 et le 31 décembre 2013.

30 juin 2014			
(en milliers)	Actions	Autres	Total
Ouverture de la période	2 090 \$	- \$	2 090 \$
Achats	-	-	-
Variation nette de la moins-value latente*	(202)	-	(202)
Clôture de la période	1 888 \$	- \$	1 888 \$

31 décembre 2013			
(en milliers)	Actions	Autres	Total
Ouverture de la période	- \$	- \$	- \$
Achats	2 508	-	2 508
Variation nette de la moins-value latente*	(418)	-	(418)
Clôture de la période	2 090 \$	- \$	2 090 \$

* La variation nette de la plus-value (moins-value) latente des instruments financiers de niveau 3 détenus au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 était respectivement d'environ (202 000) \$ et (418 000) \$.

La variation nette de la plus-value (moins-value) latente liée aux instruments financiers détenus par la société en commandite au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Si les variables importantes utilisées pour établir le risque de prix lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 de la société en commandite avaient diminué ou augmenté de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la société en commandite aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 94 400 \$ (104 500 \$ au 31 décembre 2013, néant au 28 janvier 2013).

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

Données non observables importantes utilisées pour l'évaluation des justes valeurs

Les tableaux ci-après présentent les renseignements relatifs aux données non observables importantes utilisées lors de l'évaluation des instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

30 juin 2014					
Technique d'évaluation	Juste valeur au 30 juin 2014 (en milliers)	Données non observables	Moyenne pondérée	Variation possible +/- (%)	Variation de l'évaluation +/- (en milliers)
Variations de prix d'instruments comparables	1 888 \$	Variations de prix du groupe comparable	s.o.	5 %	94 \$

31 décembre 2013					
Technique d'évaluation	Juste valeur au 31 décembre 2013 (en milliers)	Données non observables	Moyenne pondérée	Variation possible +/- (%)	Variation de l'évaluation +/- (en milliers)
Transaction sur le marché gris	2 090 \$	Données sur la transaction	s.o.	5 %	105 \$

Le facteur « variations de prix d'instruments comparables » requiert un suivi des fluctuations des cours de sociétés comparables cotées en bourse afin de déterminer les tendances générales et d'appliquer ces tendances à la juste valeur des avoirs concernés. Le gestionnaire constitue un panier de titres qui partagent les mêmes caractéristiques et risques de placement que l'instrument à évaluer à la juste valeur.

Les « Transactions sur le marché gris » représentent les cas où l'on découvre qu'un instrument est négocié ailleurs que sur une bourse reconnue. Pour déterminer si un cours du marché gris avoisine la juste valeur, on utilise des données telles que le volume d'actions échangées, les transactions similaires effectuées par la société et d'autres informations.

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des instruments financiers de la société en commandite, par catégorie. La totalité des passifs financiers de la société en commandite était comptabilisée au coût amorti. Au 28 janvier 2013, la société en commandite ne détenait que de la trésorerie, comptabilisée au coût amorti.

30 juin 2014				
Actif	JVRN	DFT	Coût amorti	Total
Placements, à la juste valeur	44 491 \$	572 \$	- \$	45 063 \$
Trésorerie	-	-	18 423	18 423
Montant à recevoir pour les placements vendus	-	-	333	333
Intérêts courus, dividendes et autres	-	-	15	15
Total	44 491 \$	572 \$	18 771 \$	63 834 \$

31 décembre 2013				
Actif	JVRN	DFT	Coût amorti	Total
Placements, à la juste valeur	51 507 \$	859 \$	- \$	52 366 \$
Trésorerie	-	-	592	592
Intérêts courus, dividendes et autres	-	-	10	10
Total	51 507 \$	859 \$	602 \$	52 968 \$

Le tableau qui suit présente les gains nets (pertes nettes) sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les périodes closes les 30 juin 2014 et 2013.

Actifs financiers à la JVRN (en milliers)	30 juin 2014	30 juin 2013
Détenus à des fins de transaction	(287)\$	122 \$
Désignés au début	12 010	(4 906)
Total	11 723 \$	(4 784)\$

Société en commandite de ressources CMP 2013

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

12. Transition aux IFRS

La présente note résume l'effet de la transition de la société en commandite aux IFRS :

Choix à la transition

La seule exemption facultative adoptée par la société en commandite à la transition réside dans l'option de désigner un actif financier ou un passif financier comme étant à la JVRN à la transition aux IFRS. Tous les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN à la transition étaient antérieurement comptabilisés à la juste valeur selon les PCGR canadiens, conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité (NOC) 18, *Sociétés de placement*. Cela n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable de la trésorerie, qui au 28 janvier 2013 représentait l'unique actif financier de la société en commandite.

Réévaluation des placements à la JVRN

Aux termes des PCGR du Canada, la société en commandite évaluait la juste valeur de ses placements conformément au chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, qui exigeait le recours aux cours acheteur pour les positions acheteur et aux cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, la société en commandite évalue la juste valeur de ses placements conformément aux indications d'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), suivant laquelle la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. IFRS 13 permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur. Le tableau suivant présente les ajustements apportés aux données comparatives par suite de l'adoption des IFRS.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

	31 décembre 2013	30 juin 2013	28 janvier 2013
Capitaux propres (en milliers)			
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	47 406 \$	55 525 \$	1 \$
Réévaluation des placements à la JVRN	912	283	-
Actif net	48 318 \$	55 808 \$	1 \$

	Exercice clos le 31 décembre 2013	Semestre clos le 30 juin 2013
Résultat global (en milliers)		
Résultat global selon les PCGR du Canada	(13 898)\$	(5 778)\$
Réévaluation des placements à la JVRN	912	283
Diminution de l'actif net liée aux activités	(12 986)\$	(5 495)\$



SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE
RESSOURCES CMP 2013

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT DES REGISTRES

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA

100, AVENUE UNIVERSITY
TOUR NORD, 9^E ÉTAGE
TORONTO (ONTARIO) M5J 2Y1

800.564.6253

GOODMAN & COMPANY, INVESTMENT COUNSEL INC.

1, RUE ADELAIDE E., BUREAU 2100
TORONTO (ONTARIO) M5C 2V9

SERVICE À LA CLIENTÈLE

866.694.5672

www.goodmanandcompany.com